

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1935)

Heft: 701

Artikel: Swiss musicians at the Legation

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-689687>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De plus l'initiative exige de la confédération qu'elle protège les salaires et les prix de manière à assurer un revenu du travail suffisant. Cette disposition a une grande portée financière, en ce sens que la Confédération devrait intervenir chaque fois que les salaires et les prix ne pourraient pas être maintenus.

L'initiative exige encore de la Confédération qu'elle procure du travail par un effort méthodique. Ses auteurs réclament un programme passablement plus vaste que celui qui est prévu par l'arrêté fédéral du 21 décembre 1934. Le message rappelle à ce propos que le Conseil fédéral a toujours estimé qu'une certaine réserve s'impose dans l'exécution de travaux de secours. En effet, notre économie est surcapitalisée. Il faut se garder d'y engager de nouvelles sommes qui ne produiraient pas d'intérêt et ne pourraient être amorties. Notre pays a exécuté des travaux importants pendant ces dernières dizaines d'années, la correction des rivières et des ruisseaux est achevée, des routes de montagne ont été construites, le réseau ferroviaire fédéral et prisé est déjà beaucoup trop dense, la production des usines électriques laisse un excédent inutilisé. Dans ces circonstances, il est difficile de trouver des travaux ayant réelle valeur productive.

Il est absolument impossible de se faire une idée exacte de l'importance des sommes exigées par l'initiative. Mais il est permis de penser, estime le Conseil fédéral, que l'adoption de l'initiative par le peuple serait interprétée comme une victoire des partisans d'un vaste programme de travaux à créer artificiellement.

Mais l'initiative ne s'arrête pas là dans les charges nouvelles qu'elle entend imposer à la Confédération. Celle-ci serait obligée, en plus, de dégager les entreprises agricoles surendettées, d'alléger le service des intérêts hypothécaires, de dégager les entreprises artisanales tombées dans la gêne.

Un projet présenté par l'Union suisse des paysans en janvier 1935 et visant au désendettement de l'agriculture prévoit à lui seul une mise de fonds d'un milliard environ. Les dégrèvements agricoles prévus par l'initiative absorberaient des sommes beaucoup plus considérables.

Quant au désendettement artisanal, il faudrait l'étendre aux petits commerçants et aux entreprises industrielles.

Enfin, l'initiative prévoit que la Confédération garantirait une assurance-chômage et une aide de crise suffisantes. Cette disposition, fait observer le message, demande sans aucun doute que l'on s'abstienne de toute réduction de l'assurance-chômage et de l'aide de crise et que, cas échéant, on fixe des taux plus élevés.

L'adoption de l'initiative aurait pour conséquence d'amener une forte augmentation de ces dépenses qui, en 1933 et seulement pour la Confédération, furent déjà d'environ 36 millions de francs.

Un succès de l'initiative susciterait des appétits innombrables auxquels les Chambres, vu le vote affirmatif du peuple, n'auraient guère la force de s'opposer d'une manière efficace. Ce serait le début d'une surenchère effrénée. La dépense totale se traduirait en milliards et non plus en millions. Comment évaluer cet accroissement annuel des dépenses? Un calcul définitif ne saurait être fait, faute des éléments nécessaires. Mais, d'après ce que nous savons et vu les courants qui se manifestent aujourd'hui déjà, vu surtout la ferme volonté de venir en aide qui se dégage de l'initiative et qui procède de l'idée que l'Etat est tout-puissant et dispose de ressources inépuisables, il s'agirait, en millions de francs, de nombres à trois chiffres, dont on ignore quel serait le premier.

Comment se procurer les sommes nécessaires? L'initiative observe à ce sujet un prudent lâconisme. Elle se borne à prévoir un prélevement à opérer sur les recettes courantes, la création d'obligations à prime, l'émission d'emprunts.

Or, le prélevement sur les recettes courantes est chose impossible, car il n'y a pas de recettes disponibles. Le compte d'Etat pour 1934 accuse un déficit de 30 millions, malgré la compression des dépenses et le programme financier. Le budget pour 1935 prévoit un déficit de 41 millions.

Il est extrêmement difficile de créer de nouvelles recettes. En impôts et contributions, le peuple suisse paie aujourd'hui un milliard de francs. Pour ce qui est des impôts de consommation demandés par ce qui réclame le plus l'aide de l'Etat, une forte imposition ferait augmenter le coût de la vie à une époque où le nombre des chômeurs augmente et où la Suisse a un intérêt incontestable à diminuer le coût de sa production.

Reste le Moyen de l'emprunt.

Nous n'avons éteint qu'une modeste partie de notre dette, puisque celle-ci s'élève, pour la Confédération à environ 1.7 milliard. La dette des C. F. F. s'accroît chaque année d'une somme très considérable. Enfin, ceux qui prétendent que notre économie dispose encore de grandes réserves s'illusionnent eux-mêmes et méconnaissent complètement la véritable situation économique. La Confédération, les cantons et les communes exploitent déjà tous les impôts imaginables. Le capital s'amoindrit, les dépôts d'épargne vont en

diminuant, de grosses pertes se sont produites. Il faut s'attendre à d'autres.

Tout accroissement des emprunts publics finira par arrêter la baisse du taux de l'intérêt.

Si l'endettement de la Confédération s'accroissait, l'étranger qui observe avec méfiance l'évolution de la crise en Suisse, ne manquerait pas de saisir cette occasion et de spéculer à la baisse sur le franc suisse. Le déclassement de la confiance dans le franc suisse aurait pour conséquence de forts retraits d'argent, des retraits de dépôts étrangers et la théâtralisation de l'or.

Quant à savoir si la Confédération doit émettre des obligations à prime, c'est une question d'ordre secondaire. L'emprunt à prime est une forme de la dette consolidée. Il a le caractère de loterie. En émettant des emprunts à prime, l'Etat exploite la passion du jeu pour satisfaire ses besoins en capitaux. Les Etats recourent à ce moyen en des temps où le crédit public est ébranlé, où la situation politique est troublée ou lorsque les finances sont dans le marasme.

Un peuple ne peut pas inscrire comme bon lui semble dans sa Constitution des revendications et principes d'ordre économique et financier. Au-dessus des lois écrites qui régissent un Etat, il y a des lois économiques immuables, dont personne ne saurait briser la puissance. Le peuple qui se donne une législation éloignée de la raison et du possible se ménage des déceptions et devra se rendre compte que l'on ne peut pas lutter contre des lois qu'imposent inévitablement les phénomènes économiques.

SWISS MUSICIANS AT THE LEGATION.

The London Contemporary Music Centre, British Section of the International Society for Contemporary Music, a very active organisation whose high aim it is to present compositions of living musicians of all nations to its members and sympathisers, has by the courtesy of Madame Paravicini been enabled to give a most interesting concert of contemporary Swiss music in the salon of our Legation at Bryanston Square on Tuesday last week. As the organising Society has several hundred members it was not possible to invite any outsiders apart from the press. This is greatly to be regretted because both the programme and the quality of the performance were of very high distinction and of the greatest musical interest.

The programme comprised two violin and piano sonatas, one by the well-known composer Othmar Schoeck of Brunnien and the other by Walter Schulthess of Zurich, a cycle of French songs by Jean Binet, and a cycle of German songs by one of the most modern and individualist composers of our country, Willy Burkhard of Berne. The executing artists were Madame Stefi Geyer (violinist) of Zurich, Franz Josef Hirt (pianist) of Berne and our Madame Sophie Wyss (soprano), who has done so much for Swiss music in London and who was instrumental in making this concert possible. The two artists from Zurich deservedly enjoy the highest reputation in musical circles far beyond our home country, and we understand that their visit here was partly made possible by the aid of that great Maecenas of Swiss art, Werner Reinhart of Winterthur. The artistic result of all this trouble in organising this concert was well worth the effort of everybody concerned, even though one might have wished for a very much bigger audience.

While the two violin sonatas were received by the audience with warm applause on account of the compositions as well as the wonderfully accomplished performance by Madame Geyer and Mr. Hirt, much the most interesting item in the programme was the group of songs by Burkhard which was accompanied by the violin and the piano as well as a Cello, played by James Whitehead. Burkhard's attempts to express and translate into music the delicate feelings for nature's beauty of some poems by Christian Morgenstern as simply and as untrammelled by musical traditions as possible. The effect is sometimes a little vague and forlorn, but he achieves a surprisingly simple and direct appeal to the ear and the heart of the audience. The demands his compositions make on the performing artists are, incidentally, extremely high, and the perfect rendering given at the concert by our compatriots and the English Cellist, who had only been able to rehearse once or twice is therefore a particularly fine achievement. The French songs by Jean Binet were of a more conventional order but they were also very well received.

After the concert at the Legation Madame Paravicini and our Minister gave a delightful informal supper party in honour of the artists, at which were also present: Count Benckendorff, son of the former Ambassador of Imperial Russia in London, Countess Benckendorff, who is the famous harp player, nee Marie Korchinska, Mr. and Mrs. Hart, the latter being the organising secretary of the Contemporary Music centre, Mr. and the honourable Mrs. Talbot, Miss Livia Paravicini, Captain Gyde, Madame Wyss's husband, M. Christian Darnton, the composer, and Dr. Egli.

Madame Paravicini and our Minister, who showed the artists the most generous hospitality, have taken the opportunity to enable them to give a performance for a larger and very select audience at the Grosvenor House on Thursday evening this week, composed of members of the British Government, Parliament and English Society as well as many members of the Diplomatic Corps in London. The Swiss artists appreciate this opportunity most warmly, which is a very valuable occasion for making known a little more of the high musical qualities emanating from our country. Madame Geyer and Mme. Wyss have also secured an engagement with the B.B.C., and the former has given a recital of her own at the Aeolian Hall on Thursday this week.

Dr. E.

MADAME PARAVICINI'S RECEPTION.

Madame Paravicini held a reception on Thursday, March 21st, in honour of the Members of H. M. Government, the Foreign Office and the Diplomatic Corps, in a private suite at Grosvenor House. The arrangements for this distinguished gathering were in the hands of our compatriot M. Devigné, Manager of the Grosvenor House and M. Gibbs, the Banqueting Manager, (the latter although an Englishman has the distinction of having a Swiss mother) and they were carried out most efficiently.

The guests included members of the cabinet, high officials of various Government Departments and the Foreign Office, the Lord Mayor and the Lady Mayoress; the Diplomatic Corps was represented by nearly all the Ambassadors and Ministers, accredited to the Court of St. James. The Speaker of the House of Commons, the Marshall of the Diplomatic Corps, and Members of Parliament were amongst the 200 guests.

Madame Paravicini was supported by her two daughters Mlle. Paravicini and Mlle. Jacqueline as well as by Monsieur Vincent Paravicini, who conducted the guests to their seats.

A musical programme was given by the Swiss artists, Madame Stefi Geyer, Madame Sophie Wyss and Monsieur Franz, Josef Hirt.

Madame Stefi Geyer played various pieces of Händel, Haydn, Tartini-Kreisler, Dvorak for violin. One of the player's most attractive qualities is a directness and sincerity that gave a touch of personality to all these works. Her masterful execution, and fine technique were especially admired in Händel's Sonata in F. A. Major.

Monsieur Franz Joseph Hirt's programme embraced Schumann, Brahms, Mendelssohn and Debussy and was excellently chosen. Monsieur Hirt especially excelled with a masterly rendering of the Debussy compositions by which he succeeded in bringing out all the essential elements of this composer whose music is unfortunately not yet enough appreciated.

Madame Sophie Wyss opened her programme with songs from Chausson, Canteloube and Jacques Dalcroze. Madame Wyss intensely feels and lives her songs, and thereby penetrates right to the heart of the hearers, she possesses a soprano voice of great beauty and of an exquisite quality.

The artistes earned great applause from the company, and the Daily Papers reviewed their performance most sympathetically.

E WUNSCH.

J möcht es chlys Hüslí
Am Bärg mues es si
Wodür Meije am Fensterli
D'Sunne schynt dri,

U d's ringsum as Gärtli
Mit emene hölzige Zun
Schöni Bluemeli drinne
Voller Beieli G'sum.

Dernäbe a Brunne
Es chlys Bächli derzue
Die gä mer Musik
U z'drinke au gnae.

Drin im Hüslí der Friede
U gnuengsani Rueh
D's Glück chunt de entschiede
Ganz vo sälber derzue.

H.E.

Telephone Numbers:
MUSEUM 4302 (Fitters)
MUSEUM 7655 (Office)
Telegrams: SOUFFLE
WESDO, LONDON

Established over 50 Years.

PAGANI'S RESTAURANT

GREAT PORTLAND ST., LONDON, W.1.

LINDA MECCHINI Sole Proprietors.

ARTHUR MECCHINI Sole Proprietors.

"Ben faranno i Pagani.
Purgatorio C. xix. Dante
"Venir se ne dee già
tra miei Meschini."
Dante, Inferno C. xxii.